



BELVEDERE

Le 25 novembre 2011

COMMUNIQUE RECTIFICATIF SUR LES
RESULTATS DES VOTES EXPRIMES LORS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 31 OCTOBRE 2011

Conformément à l'article R 225-106-1 du Code de Commerce, la Société a communiqué à ses actionnaires le résultat des votes à l'issue de l'assemblée générale mixte du 31 octobre 2011.

Une erreur matérielle étant survenue dans le décompte des voix dans l'adoption de la deuxième résolution, la Société informe ses actionnaires que le résultat des votes sur cette résolution est le suivant :

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Nombre total de voix exprimées : 811.148

Nombre de titres : 786.181

Proportion du capital social que ces actions représentent : 27,69 %

Vote :

Pour	801 661	98,830%
Contre	9 474	1,168%
Abstention	13	0,002%